

## Règlement des mutations

CG le 26 août 2020

### Article 1 – Définition

La mutation est le changement d’appartenance d’un joueur à un club.

### Article 2 - Dates de mutations

La période officielle des mutations s’étend du 1<sup>er</sup> mai au 30 avril de chaque saison. Pendant cette période, les mutations sont libres, quel que soit le motif, avec toutefois un maximum d’une seule mutation par joueur.

*Remarque : Mutation après une longue période d’inactivité :*

Un joueur qui n’a eu aucune activité durant la saison précédant celle de sa demande de mutation pourra choisir le club pour lequel il veut jouer, à raison d’une seule fois par saison.

✂-----✂

### DEMANDE OFFICIELLE DE MUTATION

*Cette demande de mutation devra être remplie et signée par le joueur et/ou son entraîneur, elle devra également comporter la signature de l’entraîneur et/ou du responsable du nouveau club.*

*Le tout devra être envoyé à l’adresse courriel suivante : [info@badmintonquebec.com](mailto:info@badmintonquebec.com)*

Je soussigné,

NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE COURRIEL : \_\_\_\_\_

TELEPHONE CELULAIRE : (\_\_\_\_\_) \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_ NUMÉRO QC : \_\_\_\_\_

<u>VISA DU CLUB QUITTÉ</u>	<u>VISA DU NOUVEAU CLUB</u>
NOM DU CLUB :	NOM DU CLUB :
<input type="checkbox"/> ENTRAINEUR <input type="checkbox"/> JOUEUR <input type="checkbox"/> PARENT	<input type="checkbox"/> RESPONSABLE DU CLUB  <input type="checkbox"/> ENTRAÎNEUR
NOM : _____	NOM : _____
PRENOM : _____	PRENOM : _____
DATE : _____	DATE : _____
SIGNATURE : _____	SIGNATURE : _____

Ce document doit nous être retourné dûment rempli et doit comporter, au minimum, la signature du joueur, du parent ou de son entraîneur ainsi que celle du responsable ou de l’entraîneur du nouveau club.  
Sans ces 2 signatures, la mutation pourra ne pas être enregistrée.

**ATTENTION : Le formulaire d’inscription pour une compétition n’est pas un avis officiel de changement de club.**